



ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE DE L'ASBL PROMOSPORT

Règlement à l'attention des parents - Année 2014-2015

Chers parents,

A partir du mois de septembre 2014, la direction de l'école de l'enfant Jésus (site Sotriamont) et son pouvoir organisateur ont décidé de nous confier l'accueil extrascolaire des élèves de maternelle.

Nous sommes donc ravis d'accueillir votre enfant parmi nous. Nous serons d'ailleurs présents lors de la fancy-fair le 17 mai pour répondre à toutes vos questions.

Objectifs généraux

Accueillir les enfants après l'école dans un cadre convivial, sur base d'un projet pédagogique mettant l'accent sur leur bien-être et leur épanouissement, en leur proposant des activités diverses et adaptées.

Le rôle des animateurs est notamment d'encadrer les enfants afin qu'ils puissent participer à des activités sportives, créatives, d'éveils ou plus libres. L'accueil ne se limite donc pas à de la simple surveillance.

Nouveau système

Afin d'être le plus juste possible, nous avons instauré un système de paiement à la minute. Vous payerez donc uniquement pour la durée durant laquelle nous avons encadré votre enfant.

Concrètement, en début d'année, chaque élève recevra un badge personnel avec un QR code (1€/badge). Lorsque l'enfant quitte l'école, un animateur scannera son badge afin d'identifier l'heure à laquelle il est parti. C'est sur base de cette heure de départ que sera calculé le montant à payer.

En cas de perte du badge, un montant de 5 euros vous sera facturé.

Horaires

Du lundi au vendredi, dès la fin des cours jusqu'à 18h30. (voir planning détaillé)

Activités (voir description détaillée)

- activités thématiques : psychomotricité, ateliers moteurs, jeux de coopération, éveil corporel, éveil rythmique musical et théâtral, éveil artistique, éveil nature, éveil culinaire (occasionnel), contes et légendes, ... sous forme de tournante.
- « jeux libres » où l'enfant peut choisir son activité en fonction de son état (surveillance encadrée avec matériel mis à disposition)

Tarifs

Paiement à la minute grâce au système de scanning du badge de l'enfant.

en semaine	par minute	par tranche horaire
avant 15h45	GRATUIT	0 €
15h45-16h30	0,035 €	1,575 €
16h30-18h30	0,018 €	2,160 €
	TOTAL	3,735 €

mercredi	par minute	par tranche horaire
avant 12h30	GRATUIT	0 €
12h30-14h00	0,035 €	3,150 €
14h00-15h00	0,015 €	0,900 €
15h00-18h30	GRATUIT	0 €
	TOTAL	4,050 €



Arrivée après 18h30 : 1€/minute supplémentaire.

Facture en fin de mois envoyée par mail. Tout retard de paiement entrainera des frais administratifs supplémentaires (10€)

Inscriptions (uniquement aux activités)

Si vous souhaitez que votre enfant participe à l'activité encadrée, il est impératif de :

!!! l'inscrire à l'avance (info@promo-sport.be ou 010/45.93.00) !!!

Attention, le nombre de places pour les activités est limité ! Ne tardez donc pas pour les inscriptions.

Fiche santé

Nous vous demandons de nous signaler à l'inscription, tout problème médical éventuel.

Reprise des enfants

Si d'autres personnes que les parents sont amenés à reprendre l'enfant, nous demandons d'en être averti au préalable et de nous rendre une procuration signée mentionnant les coordonnées de ces personnes. (voir autorisation parentale)

Au moment de la reprise de l'enfant, le parent doit impérativement passer chez l'animateur responsable pour le signaler.

Retard des parents

Si un parent arrive en retard, il doit impérativement prévenir Promosport au **010/45.93.00** (secrétariat ouvert tous les jours de 8h30 à 18h). L'information est transmise par le bureau au coordinateur sur place. Si vous n'arrivez pas à joindre le bureau c'est que la ligne est occupée, **laisser 1 message**.

Responsabilité

Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs jusqu'à la reprise par les parents.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

En cas d'accident durant les temps d'accueil, les frais médicaux sont pris en charge par l'assurance de Promosport.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

L'équipe de Promosport

Documents annexes :

1. Horaires détaillés
2. Description détaillée des activités
3. Autorisation parentale